

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018 : DELIBERATION N° 132

**Affaires Juridiques & Gestion de
l'Assemblée**
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.75.32
Réf. : **CL/CB/IT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 12 DECEMBRE 2018

L'an deux mille DIX-HUIT, le DIX-NEUF DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Naguib REFFAS à Corinne DEROO
Patricia MACQ- REMIENS à Arnaud DECAGNY
Guy CAMBRELENG à Yves ZUMSTEIN
Corine DEMOUSTIER à Jean-Pierre COULON
Samia SERHANI à Francis JOURDAIN
Sophie CORDIER à Marc DANNEELS
Frédéric LEFEBVRE à Bernadette MORIAME
Fatiha FEKIH à Marie-Pierre ROPITAL

EXCUSE(E)S :

Fabrice QUESTEL

ABSENT(E)S :

Francis TRINCARETTO - Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY
Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI - Christophe DI POMPEO

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 7 : Approbation du dispositif d'expérimentation « Territoires Zéro Chômage de longue durée » et autorisation de recrutement d'un(e) chef(fe) de projet

Vu le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 qui stipule que toute personne qui en a l'âge et les moyens a « *le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* »,

Vu la loi n°2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée,

Vu le décret n°2016-1027 du 27 juillet 2016 relatif à l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée,

Vu la délibération n°1-DIPLE/2016/540 du Conseil départemental du Nord du 17 octobre 2016 relative à la participation du Département à l'expérimentation « Territoire zéro chômeur »,

Vu la délibération de la Ville de Fourmies du 3 décembre 2018 relative à l'expérimentation « territoires Zéro Chômage de longue durée »,

Considérant que le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde, en partenariat avec Emmaüs France, la FNARS, le Pacte civique et le Secours catholique,

Que ce dispositif « Territoires Zéro Chômage de longue durée » est encadré par la loi n° 2016-231 du 29 février 2016 susvisée,

Considérant qu'en novembre 2016, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social a défini les 10 territoires habilités à participer à l'expérimentation du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de longue durée », parmi lesquels figure la Métropole européenne de Lille,

Qu'ainsi, dans la Région des Hauts-de-France, l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de longue durée », est déjà menée à Tourcoing et Loos, par le biais de l'association « Fabrique de l'Emploi »,

Considérant que ce modèle particulièrement ambitieux et exigeant, propose un emploi à toute personne volontaire qui en est durablement privée, et que cet emploi se caractérise par un CDI à temps plein ou à temps choisi, adapté à leurs aspirations et compétences et ne peut être rémunéré en-deçà du Smic horaire,

Considérant que l'émergence et la cohérence de l'expérimentation repose sur une large mobilisation de l'ensemble des parties prenantes du territoire, dans le cadre d'une gouvernance locale, en lien et en articulation avec le Fonds national d'expérimentation,

Considérant qu'au plan local, la constitution d'un Comité de pilotage présidé par Monsieur le Maire permettra d'initier l'expérimentation, de réunir les conditions de sa faisabilité et de superviser l'ensemble de la démarche,

Que cette instance institutionnelle s'appuiera sur un Comité local constitué progressivement de toutes les parties prenantes et des acteurs du territoire d'expérimentation, dans le respect des spécificités et des intérêts de chacun, et notamment de la non concurrence entre les nouvelles activités générées et les entreprises et emplois existants,

Considérant que dans le cadre du Pacte de réussite pour la Sambre-Avesnois et la Thiérache visant à créer des partenariats forts entre les collectivités et les services de l'Etat pour la réussite des projets locaux, et plus particulièrement suite aux Assises territoriales sur la lutte contre la pauvreté et le retour à l'emploi organisées le 26 octobre 2018 à l'Ecomusée de Fourmies, les villes de Fourmies et de Maubeuge, en concertation avec le Département du Nord, souhaitent se positionner sur ce dispositif « Territoires zéro chômage de longue durée », en menant dès à présent et conjointement, l'étude préalable en vue de constituer le dossier de candidature à l'expérimentation, en prévision de son extension à venir, conformément au Plan grande pauvreté adopté par le Gouvernement,

Considérant que ce travail préparatoire, réalisé dans un délai de 18 mois maximum, soit d'ici à l'été 2020, permettra dans un premier temps de rencontrer, en concentration avec les associations, les services de l'emploi et les

travailleurs sociaux, l'ensemble des personnes durablement privées d'emploi, afin de les recenser de manière exhaustive et de repérer les expériences, compétences et savoir-faire de chacun, ainsi que les motivations et envies d'activité,

Considérant que dans un second temps, sur la base de la cartographie des aspirations et des compétences identifiées, il s'agira de rechercher les activités utiles à créer sur le territoire, en respectant les 3 étapes suivantes :

- La collecte de toutes les idées de travaux utiles et non réalisés en concertation avec les acteurs politiques, économiques et sociaux du territoire et avec les habitants tout en impliquant « les chercheurs d'emploi » identifiés en amont. Il s'agit de réaliser une collecte exhaustive des besoins non satisfaits qui font l'objet de fiches descriptives, ces fiches étant progressivement regroupées par domaines ou secteurs d'activité,
- La définition précise des travaux utiles répondant à la fois à des besoins non satisfaits et solvables à terme et aux motivations et compétences repérées. Des groupes de travail par thématiques mobilisent les chercheurs d'emploi intéressés pour rencontrer les acteurs locaux concernés afin de s'assurer que les travaux utiles sont bien complémentaires et non concurrents ni des entreprises ni des services publics,
- Enfin, préfiguration de la future entreprise conventionnée en menant une étude de marché déclinée par pôles d'activités, le plan d'affaires et le plan de financement, la recherche des moyens matériels nécessaires au fonctionnement de l'entreprise à commencer par les locaux où s'établira l'entreprise conventionnée, le plan de montée en charge, ...)

Considérant que dans l'objectif de démarrer et de mener à bien cette étude de constitution du dossier de candidature à l'expérimentation « Territoires Zéro Chômage de longue durée » à venir, il est nécessaire pour la Ville de Maubeuge de lancer le recrutement d'un(e) chef(fe) de projet, pour conduire et animer cette mission d'une durée de 18 mois, conformément à la fiche descriptive de poste définie,

Considérant que la personne recrutée, fortement impliquée dans le territoire comme dans le dispositif, rendra compte de ses activités et de ses résultats au Comité de pilotage,

Qu'elle exercera sa mission en coordination avec le ou la chef(fe) de projet recruté(e) par la Ville de Fourmies, dans le but et en concertation avec le Département, la Région et les services de l'Etat d'être en mesure de déposer dans les meilleures conditions de succès, le dossier de demande du bénéfice de l'expérimentation dans le cadre du prochain appel à projets, prévisible en 2020,

Par ces motifs, il est proposé au Conseil municipal :

- **D'approuver** la démarche de la Ville de Maubeuge de s'inscrire dans l'expérimentation du dispositif « Territoires Zéro Chômage de longue durée »,
- **D'autoriser** dans le cadre de cette démarche, le recrutement d'un(e) chef(e) de projet, dont les missions sont définies dans la fiche de poste, annexée à la présente délibération,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire, et de procéder au recrutement,
- **De charger** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à la Ville de Fourmies

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Approuve** la démarche de la Ville de Maubeuge de s'inscrire dans l'expérimentation du dispositif « Territoires Zéro Chômage de longue durée »,
- **Autorise** dans le cadre de cette démarche, le recrutement d'un(e) chef(e) de projet, dont les missions sont définies dans la fiche de poste, annexée à la présente délibération,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire, et de procéder au recrutement,
- **Charge** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à la Ville de Fourmies

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY



Transmis en Sous-Préfecture le : 20/12/2018

Affiché le : 21/12/2018

Notifié le :

DISPOSITIF TERRITOIRES ZERO CHOMAGE DE LONGUE DUREE FICHE DE RECRUTEMENT « CHEF DE PROJET » - VILLE DE MAUBEUGE

Proposé par ATD Quart Monde en lien avec Emmaüs France, la FNARS, le Pacte civique et le Secours catholique, ce dispositif innovant est encadré par la loi d'expérimentation « Territoires zéro chômage de longue durée » adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat et promulguée le 29 février 2016. Cette loi a permis de désigner 10 territoires d'expérimentation dont « La Fabrique de l'emploi de Loos-Tourcoing » dans notre région des Hauts-de-France.

Ce modèle particulièrement ambitieux et exigeant propose un emploi à toute personne volontaire qui en est durablement privée, cet emploi se caractérisant par un CDI à temps plein ou à temps choisi, adapté aux aspirations et compétences et ne pouvant être rémunéré en-deçà du Smic horaire.

Dans le cadre du Pacte de réussite pour la Sambre-Avesnois et la Thiérache visant à créer des partenariats forts entre les collectivités et les services de l'État pour la réussite des projets locaux et plus particulièrement suite aux Assises territoriales sur la lutte contre la pauvreté et le retour à l'emploi organisées le 26 octobre dernier à l'Ecomusée de Fourmies, les villes de Maubeuge et de Fourmies, en concertation avec le département du Nord, se positionnent sur ce dispositif Territoires zéro chômage en menant dès à présent et conjointement l'étude préalable en vue de constituer le dossier de candidature à l'expérimentation en prévision de son extension à venir conformément au Plan grande pauvreté adopté par le gouvernement.

Afin de mener à bien l'étude préalable et d'être en mesure de déposer dans les meilleures conditions de succès le dossier de demande du bénéfice de l'expérimentation Territoires zéro chômage de longue durée dans le cadre du prochain appel à projets prévisible en 2020, **la ville de Maubeuge lance le recrutement d'un ou une chef de projet pour conduire et animer cette mission de 18 mois conformément à la fiche descriptive de poste** ci-après :

LES MISSIONS PRINCIPALES AU PLAN LOCAL DE L'AIRE URBAINE DE MAUBEUGE :

- ① **Rencontrer**, en concertation avec les associations, les services de l'emploi et les travailleurs sociaux, **l'ensemble des personnes durablement privées d'emploi** afin de les recenser de manière exhaustive et de repérer les expériences, compétences et savoir-faire de chacun ainsi que les motivations et envies d'activité et leur volonté d'engagement dans le dispositif.
- ② **Rechercher les activités utiles à créer sur le territoire** en respectant les 3 étapes suivantes :
 - > **La collecte de toutes les idées de travaux utiles non réalisés** en concertation avec les acteurs politiques, économiques et sociaux du territoire et avec les habitants tout en impliquant les « chercheurs d'emploi » identifiés en amont et progressivement regroupées par domaines ou secteurs d'activité.
 - > **La définition précise des travaux utiles répondant à la fois à des besoins non satisfaits et solvables** à terme et aux motivations et compétences repérées. Des groupes de travail par thématiques mobilisent les chercheurs d'emploi intéressés pour rencontrer les acteurs locaux concernés afin de s'assurer que les travaux utiles sont bien complémentaires et non concurrents ni des entreprises ni des services publics.
 - > **Enfin, la préfiguration de la future entreprise conventionnée** en menant une étude de marché déclinée par pôles d'activités, le plan d'affaires et le plan de financement, la recherche des moyens matériels nécessaires au fonctionnement de l'entreprise à commencer par les locaux où s'établira l'entreprise conventionnée, le plan de montée en charge, etc...
- ③ Au fur et à mesure de la démarche de concertation, **repérer les principaux acteurs et parties prenantes pour les mobiliser dans la constitution du comité local** qui fera le lien entre les porteurs du projet et les habitants comme de l'ensemble des acteurs socio-économiques dans le respect des spécificités et des intérêts de chacun et notamment de la non concurrence entre les nouvelles activités générées et les entreprises et emplois existants.

④ Rendre compte régulièrement de ses activités et des résultats au Comité de pilotage présidé par Monsieur le Maire.

LES MISSIONS PRINCIPALES AU PLAN DE L'ARRONDISSEMENT ET AU PLAN NATIONAL :

- ①. Exercer cette mission en coordination avec le ou la chef de projet recruté par la ville de Fourmies** et en concertation avec les services concernés du département et de la région ainsi que les services de l'Etat.
- ② Participer au réseau régional « La Grappe »** qui regroupe sur un mode d'échange d'expériences, autour de la Fabrique de l'emploi de Loos-Tourcoing, les territoires en projet d'expérimentation sur les Hauts de France.
- ③ Participer aux rencontres nationales** organisées par l'association TZCLD et visiter progressivement les entreprises à but d'emploi dans les territoires d'expérimentation retenus dont les caractéristiques socio-économiques sont les plus proches de celles du territoire de Maubeuge.

LES CONNAISSANCES OPERATIONNELLES & EXPERIENCES ATTENDUES :

- > Connaître les politiques de l'insertion et de l'emploi et connaître le modèle économique du « travail d'insertion » par l'activité économique.
- > Connaître le monde économique, la gestion et le fonctionnement des entreprises.
- > Connaître l'environnement des collectivités et les acteurs institutionnels.
- > Connaître les relations interpersonnelles, le management d'équipe et le fonctionnement collectif en mode projet.

COMPETENCES ET SAVOIR-ETRE :

- > Etre capable de travailler en équipe de manière transversale avec des partenaires divers tout en guidant les travaux par des techniques d'animation et de production collective.
- > Savoir dialoguer et négocier en faisant preuve de capacités d'écoute active et de diplomatie avec la force de conviction nécessaire à l'avancée du projet.
- > Savoir analyser des situations, définir des hypothèses, formaliser des projets avec une bonne maîtrise de l'écrit dans un esprit de synthèse.
- > Savoir prendre la parole en public et savoir convaincre ses interlocuteurs.

OFFRE DE RECRUTEMENT :

Profil : Manager de projet avec de fortes compétences humaines et une connaissance du monde de l'ESS. Forte disponibilité et adhésion à la philosophie du dispositif. Une expérience managériale dans un domaine associant activité d'insertion et activité économique sera appréciée.

Prise de poste : Au plus tôt en début d'année 2019.

Durée : Contrat à durée déterminée sur la période d'étude de 18 mois pouvant éventuellement évoluer vers un CDI dans le cadre de l'expérimentation si elle était sélectionnée.

Rémunération : à négocier selon l'expérience.

Localisation : Poste basé sur la ville de Maubeuge. Permis B et voiture indispensable.

Merci d'adresser votre lettre de candidature et votre CV à Monsieur le Maire de Maubeuge.
Pour tout renseignement, contacter :